

## FICHE DE SÉCURITÉ

### APE BARRIERE DE PROTECTION CHIEN

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Date d'émission: 08 avril 2023

#### **SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**

##### **1.1. Identificateur de produit**

Forme du produit : Mélange

Nom du produit. : APE BARRIERE DE PROTECTION CHIEN LAQUE

##### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

##### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

###### **1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes**

Pas d'informations complémentaires disponibles

###### **1.2.2. Utilisations déconseillées**

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

FRANCE FLUIDES,

Zone Industrielle des Tourondes – 82300 CAUSSADE – France

Adresse postale : BP 100

82302 CAUSSADE CEDEX

Tél. : 05 63 27 16 57 –

Fax : 05 63 03 75 31

Portable : 06 72 81 47 11.

E-mail [dleuridan@france-fluides.com](mailto:dleuridan@france-fluides.com);

[www.france-fluides.com](http://www.france-fluides.com).

##### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59

#### **RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

##### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

*Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement*

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

##### **2.2. Éléments d'étiquetage**

*Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]*

Phrases EUH : EUH208 - Contient Geraniol(106-24-1). Peut produire une réaction allergique.

*Étiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE*

##### **2.3. Autres dangers**

### **RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

#### **3.1. Substances**

Non déterminé.

#### **3.2. Mélanges**

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Geraniol	(N° CAS) 106-24-1 (N° CE) 203-377-1 (N° REACH) 01-2119552430-49	0,1 – 1	Skin Sens. 1, H317 Eye Dam. 1, H318 Skin Irrit. 2, H315

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

### **RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS**

#### **4.1. Description des premiers secours**

*Premiers soins après inhalation* : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

*Premiers soins après contact avec la peau* : Laver la peau avec beaucoup d'eau.

*Premiers soins après contact oculaire* : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

*Premiers soins après ingestion* : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

### **RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

*Moyens d'extinction appropriés* : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

*Réactivité* : Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

*Protection en cas d'incendie* : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

### **RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

##### **6.1.1. Pour les non-secouristes**

*Procédures d'urgence* : Ventiler la zone de déversement.

##### **6.1.2. Pour les secouristes**

*Équipement de protection* : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

*Procédés de nettoyage* : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

*Autres informations* : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

## RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

*Précautions à prendre pour une manipulation sans danger* : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.

*Mesures d'hygiène* : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

*Conditions de stockage* : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

### 8.2. Contrôles de l'exposition

*Contrôles techniques appropriés* : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

*Protection des mains* : Gants de protection.

*Protection oculaire* : Lunettes de protection.

*Protection de la peau et du corps* : Porter un vêtement de protection approprié.

*Protection des voies respiratoires* : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

*Contrôle de l'exposition de l'environnement* : Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<i>État physique</i> :	Liquide
<i>Couleur</i> :	Aucune donnée disponible
<i>Odeur</i> :	Aucune donnée disponible
<i>Seuil olfactif</i> :	Aucune donnée disponible
<i>pH</i> :	Aucune donnée disponible
<i>Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)</i> :	Aucune donnée disponible
<i>Point de fusion</i> :	Non applicable
<i>Point de congélation</i> :	Aucune donnée disponible
<i>Point d'ébullition</i> :	Aucune donnée disponible
<i>Point d'éclair</i> :	Aucune donnée disponible
<i>Température d'auto-inflammation</i> :	Aucune donnée disponible
<i>Température de décomposition</i> :	Aucune donnée disponible
<i>Inflammabilité (solide, gaz)</i> :	Non applicable
<i>Pression de vapeur</i> :	Aucune donnée disponible

Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible  
 Densité relative : Aucune donnée disponible  
 Solubilité : Aucune donnée disponible  
 Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) : Aucune donnée disponible  
 Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) : Aucune donnée disponible  
 Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible  
 Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible  
 Propriétés explosives : Aucune donnée disponible  
 Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible  
 Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

## 9.2. Autres informations

## RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

## RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Geraniol (106-24-1)	
DL50 orale rat	3600 mg/kg
DL50 orale	2100 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit
DL50 voie cutanée	> 5000 mg/kg de poids corporel
ETA CLP (voie orale)	3600 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagenicité sur les cellules germinales : Non classé

*Cancérogénicité* : Non classé

Geraniol (106-24-1)	
NOAEL (chronique, oral, animal/mâle, 2 ans)	60 mg/kg de poids corporel Animal: mouse, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 453 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Studies), Remarks on results: other:Effect type: toxicity (migrated information)

*Toxicité pour la reproduction* : Non classé

*Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)* : Non classé

*Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)* : Non classé

Geraniol (106-24-1)	
LOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours)	Animal: rat, Guideline: other:OECD Guideline 421 (Reproduction/Developmental Toxicity Screening test), Guideline: other:EPA OPPTS 870.3550 (Reproduction/Developmental Toxicity Screening Test)

*Danger par aspiration* : Non classé

## RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Geraniol (106-24-1)	
CL50 - Poisson [1]	22 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	10,8 mg/l
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	10,8 mg/l waterflea
CE50 - Autres organismes aquatiques [2]	13,1 mg/l
NOEC (aigu)	10 mg/l
NOEC chronique algues	1 mg/l

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Geraniol (106-24-1)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Biodégradation	82 %

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Geraniol (106-24-1)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,5
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

## **RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

## **RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### **14.1. Numéro ONU**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. (ADR, RID, IMDG, IATA )

### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**

### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

### **14.4. Groupe d'emballage**

### **14.5. Dangers pour l'environnement**

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

#### **14.6.1. Transport par voie terrestre**

#### **14.6.2. Transport maritime**

#### **14.6.3. Transport aérien**

### **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC**

## **RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### **15.1.1. Réglementations UE**

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Frangances allergisantes > 0,01%:

GERANIOL 0,80%

#### **15.1.2. Directives nationales**

### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

## **RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS**

Abréviations et acronymes : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route. Estimation de la toxicité aiguë. Facteur de bioconcentration. Valeur limite biologique. Demande biochimique en oxygène (DBO). Demande chimique en oxygène (DCO). Dose dérivée avec effet minimum. Dose dérivée sans effet. Numéro de la Communauté européenne. Concentration médiane effective. Norme européenne. Centre international de recherche sur le cancer. Association internationale du transport aérien. Code maritime international des marchandises dangereuses. Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane). Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane). Dose minimale avec effet nocif observé. Concentration sans effet nocif observé. Dose sans effet nocif observé. Concentration sans effet observé. Organisation de coopération et de développement économiques. Limite d'exposition professionnelle. Persistant, bioaccumulable et toxique. Concentration(s) prédite(s) sans effet. Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer. Fiche de Données de Sécurité. Station d'épuration. Besoin théorique en oxygène (BThO). Tolérance limite médiane. Composés organiques volatiles. Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service. Non spécifié ailleurs. Très persistant et très bioaccumulable. Proprié-

tés perturbant le système endocrinien.

Texte intégral des phrases H et EUH:

EUH208	Contient Geraniol(106-24-1). Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1

#### FDS UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.